

CAPA Soigneur d'équidés

Objectifs de la formation

Le CAPA Soigneur d'Equidés permet à un jeune de devenir ouvrier qualifié dans le secteur hippique.

C'est un salarié employé dans des haras, des exploitations d'élevage de chevaux, dans des centres équestres, dans des centres d'entraînement de chevaux de course au galop ou au trot et dans tout secteur de valorisation des équidés.

Contenus de la formation :

Durée de la formation :

Le CAPA Soigneur d'Equidés se prépare sur 2 ans par alternance (*par année de formation l'alternance correspond à 33 semaines en entreprise, 14 de formation au CFAA et 5 semaines de congés payés*).

Architecture de la formation :

Les modules d'enseignement général : 390 h	Les modules professionnels : 590 h
MC1 : Expression française et communication : 84 h	MP1 : Entreprise et vie professionnelle : 42 h
MC2 : Traitement de données mathématiques : 110 h	MP2 : Bases scientifiques des techniques professionnelles : 42 h
MC3 : Education physique et sportive, santé et sécurité : 98 h	MP3 : Techniques et pratiques professionnelles : 450 h
MC4 : Monde actuel : 98 h	MAP : Module d'approfondissement professionnel - <i>érosion des sols à la Réunion</i> : 56 h

Supports pédagogiques

Les enseignements pratiques sont dispensés dans une structure d'équitation agréée par le centre.

Des visites et sorties pédagogiques sont organisées durant la formation.

Pour les recherches, les apprentis étudiants des métiers ont accès au CDI et à la salle informatique.

Examen

Le diplôme est délivré pour :

- 60% à partir du contrôle continu en cours de formation

et

- 40% en épreuves terminales associées.

De plus, le candidat doit avoir obtenu au moins 10 sur 20 à l'épreuve ponctuelle terminale professionnelle.

Site délivrant cette formation

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

CFA ST PAUL

181, route de Mafate

Enceinte du lycée agricole

97460 ST PAUL

Téléphone : 0262 45 22 69

Télécopie : 0262 45 29 12

Courriel : [cfa.st-paul\(at\)educagri.fr](mailto:cfa.st-paul(at)educagri.fr)